



REGION  
HAUTE  
NORMANDIE

MONSIEUR NICOLAS POULOUIN  
PRESIDENT  
ASSOCIATION FRANCAISE DE  
DEVELOPPEMENT DES VELOURUTES ET VOIES  
VERTES  
AF3V  
SECRETARIAT NATIONAL - CHEZ ADAV  
23 RUE GOSSELET  
59000 LILLE

CONSEIL REGIONAL

LE PRESIDENT

ROUEN LE

25 FEV. 2010

STI/PA/LC/DE2010-03887

Monsieur le Président,

Vous m'avez sollicité afin de connaître la position de la Région Haute-Normandie sur le transport des vélos dans les futurs trains TER.

J'ai signé le 9 février 2010 la convention de financement de ces rames Regiolis, et suis donc aujourd'hui pleinement en mesure de vous confirmer la présence en base de 6 emplacements pour des vélos non démontés dans ces futurs trains.

Par ailleurs, une option est en cours de discussion avec la SNCF afin de permettre, si ces tractations aboutissent, d'augmenter cette capacité à 15 ou 18 emplacements pendant l'été, de manière à offrir sur cette période de vraies possibilités touristiques train + véloroutes/voies vertes.

Au-delà, l'objectif poursuivi est que tous les trains desservant la Région soient adaptés au transport des vélos. Dès à présent, la totalité du matériel TER Haute-Normandie offre cette possibilité. De même, la modernisation en cours du matériel des lignes Intercités, à laquelle la Région participe fortement (voitures corail et rames TER2N) inclut des dispositifs pour le transport des vélos.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Alain LE VERN

HOTEL DE REGION